

seront rétablies & maintenües dans le même état où elles étoient avant la naissance des Troubles présens , par rapport à leurs droits , libertez & Privilèges , honneurs & dignitez , & qu'immédiatement après l'Abdication , le Fort de Weichsel-munde sera rendu à la Ville de Dantzic , à laquelle pareillement le reste de la Taxe , que lui avoient imposée les Saxons , sera remis.

Les articles concernant lesdites conditions seront inserés dans le susdit Acte & en feront une partie essentielle ; & pour en assurer l'exécution , la Patrie adverte , qui se qualifie du nom de République Confédérée , ou bien la Diète de Pacification , si elle est assemblée lorsque le Roy publiera son Abdication , lui enverra une Députation solennelle , pour le remercier du sacrifice , qu'il veut bien faire de ses propres intérêts les plus précieux , au repos & à la tranquillité de sa Patrie ; & pour lui remettre un Acte d'acceptation , dans lequel lesdits articles seront inserés ; & faute de cela l'Abdication du Roy Stanislas sera censée nulle & comme non faire.

Comme elle sera aussi réputée nulle , si les Troupes Russiennes ne se retirent pas de la Pologne & du Grand-Duché de Lithuanie , immédiatement après la publication desdits articles & Acte d'Abdication.

Ensuite le Roy Stanislas le notifiera à tous les Princes , à qui il a notifié son Election , & tant l'Empereur , que Sa Majesté Britannique & L. H. P. dans leurs réponses aux lettres de notification , le reconnoîtront pour Roy de Pologne , conformément au susdit acte en renonçant à la Couronne , & s'employeront auprès des Puissances leurs amies & alliées , afin qu'elles en fassent autant.

Attendu que les Troubles de Pologne sont la principale source de la présente guerre , toutes les Puissances